

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

COMMUNE DE BANKIM BP 35

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAOUA REGION

MAYO - BANYO DIVISION

BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35

GENERAL SECRETARIAT

DAT

DECISION D'ATTRIBUTION N° 002/DA/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT de La demande de Cotation N°0001/DC/C-BKIM/SG/ST/CIPMP/2026 du 26 Janvier 2026 POUR EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM PAR LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE,

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018
- vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;
- vu L'Arrêté N°000018/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MVEING Angelbert** aux fonctions de Maire de la Commune de Bankim et de ses Adjoints
- Vu L'arrêté N°00000204/A/MINMAP/ du 03 Juillet 2018 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès des communautés Urbaines, Communes et communes d'Arrondissement.
- Vu La Décision N°00000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communautés Urbaines, Communes et communes d'Arrondissement
- Vu La demande de Cotation 1- N°0001/DC/C-BKIM/SG/ST/CIPMP/2026 du 26 Janvier 2026 POUR EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM PAR LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
- Vu La proposition d'attribution contenue dans la lettre N°008/L/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/CIPM/2026 du 26 février 2026 de Monsieur le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bankim.
- Considérant la Nécessité de service ;

DECIDE :

Article 1er : Le marché, objet de La demande de Cotation susvisée est , pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	AVIS/PROJET	Lieu d'exécution	Soumissionnaires	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution (MOIS)	Observations
MAIRE DE Bankim	POUR EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM PAR LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM	BLESSING COMPANY LIMITED.	9 994 463	9 994 463	02	Attributaire

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Bankim, le 27 FEV 2026

Le Maire de Bankim,
(Autorité contractante)

AMPLIATIONS :

- PREFET /M°BYO/BYO
- DDMINMAP/M°BYO/BYO
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- Contrôleur Financier Départemental de Banyo
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER
- Chrono/Arch



Mveing Angelbert
VETERINAIRE



CAT

COMMUNIQUE

N° 002 /C/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2026 du 27 FEV 2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT La demande de Cotation 1- N°0001/DC/C-BKIM/SG/ST/CIPMP/2026 du 26 Janvier 2026 POUR EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM PAR LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que Par Décision N° 002 /DA/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2026 Du 27 FEV 2026 l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du Marché relatif à La demande de Cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	AVIS/PROJET	Lieu d'exécution	Soumissionnaires	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution (MOIS)	Observations
MAIRE DE Bankim	POUR EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM PAR LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	DE NDOUMDJANDI-NDOUMDJOM	BLESSING COMPANY LIMITED.	9 994 463	9 994 463	02	Attributaire

Le entreprise déclarée attributaire est invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance. Par ailleurs le Maître d'Ouvrage invite le soumissionnaire non retenu à passer retirer ses Offres dans un délai de 15 (quinze) jours passé ce délai le Maître d'Ouvrage procédera à la Destruction de ces offres /.

Bankim, le 27 FEV 2026
Le Maire de Bankim,
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- .DDMINMAP/M°BYO/BYO
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- Contrôleur Financier Départemental de Banyo
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER
- Chrono/Archiv